



Résolutions - Conseil communal du 9 septembre 2014

Le conseil,

- prend acte des décisions du collège concernant
 - Le déménagement d'objets d'art, de l'état civil et des échevins et le d'instruction publique et la petite enfance
 - l'installation d'une alarme intrusion
 - le déménagement de 3 copieurs
 - marchés publics divers
 - une rampe PMR
 - le remplacement d'arbres morts le long de la voirie
 - l'étude de mise en lumière de l'hôtel communal
 - l'étude technique de paratonnerre
 - la mise en conformité d'un paratonnerre
 - de sondage de fondations
 - la restauration de menuiseries au parc Jacquet Brel
 - la réfection de la voirie de la place Constantin Meunier
 - le chauffage à l'Abbaye
 - un système de gestion de file d'attente
 - le déménagement de rayonnages mobiles
 - l'achat de tablettes et de serre-livres
 - la location d'une module « gestion de caisse » et la fiche « permis de conduire »
- modifie le règlement de travail et le règlement de recrutement
- fixe les conditions de promotion du secrétaire communal
- approuve
 - une convention relative aux peines et mesures alternatives
 - la convention de licence sur les conditions d'utilisation de données dans le cadre d'une mission de service public
 - les conditions de marché pour
 - l'achat d'un camion compacteur
 - la rénovation de trottoirs
 - des travaux d'électricité, l'installation de détection incendie, éclairage de secours dans divers établissements scolaires
 - l'asphaltage de voiries

- l'aménagement de sécurité de carrefour et dispositifs ralentisseurs
- la rénovation de toitures à l'école Arc-en-Ciel
- la participation communale dans les travaux de toiture d'une Fabrique d'Eglise et la mission d'architecte pour la rénovation urgente d'une toiture d'une Fabrique d'Eglise
- le protocole 4.1.53.1 soumis par Beliris
- un contrat de bail de parkings avec Audi
- les comptes 2013 du CPAS
- retire sa décision prise le 24 juin 2014 concernant l'asphaltage des voiries
- adopte
 - la modification des alignements de l'avenue des Huileries
 - le règlement-redevance sur le stationnement de véhicules à moteur sur la voie publique
 - le règlement-taxe sur l'occupation temporaire de places de stationnement par une entité
 - les conventions de prêt avec le FRBRTC pour la rénovation de classes à l'école 9, de sanitaires à l'école Arc-en-Ciel, l'aménagement de la crèche le Toboggan, la construction d'un préau à l'école 3, le remplacement de la toiture à l'école 9
 - une convention avec l'asbl Théâtre de l'Ancre
 - une convention avec Ten Weyngaert
- modifie le budget ordinaire et extraordinaire 2014
- prend acte des PV de vérification de caisse du premier et deuxième trimestre 2014
- émet un avis sur 3 budgets et 2 comptes de Fabriques d'Eglise
- décide d'acquérir 2 imprimantes
- accepte la tutelle sanitaire de l'Ecole Active
- acte la vacance de postes pour une nomination définitive dans les deux écoles de l'enseignement fondamental néerlandophone
- entend 1 interpellation
- admet l'entrée en stage d'un agent communal et l'entrée en stage de promotion de 6 agents communaux
- prolonge le stage d'un agent communal
- admet un agent à la retraite pour inaptitude physique
- remplace le secrétaire communal f.f.
- met 2 enseignants en disponibilité
- accorde un congé pour l'exercice d'une autre fonction à 1 enseignant
- détache 1 enseignant
- désigne 10 enseignants
- autorise la commune de Forest à intervenir dans une affaire pendante au Conseil d'Etat